

**Avis adopté**

Séance plénière du 29 janvier 2025

*Restauration de la nature : face à l'urgence, donnons l'envie d'agir*

**Déclaration du groupe CGT-FO**

Les écosystèmes sont essentiels pour le bon fonctionnement de la vie terrestre. Ils définissent la qualité de l'air que nous respirons, de l'eau que nous buvons de la terre que nous cultivons. Malheureusement, ils se dégradent chaque jour un peu plus à cause des activités humaines et des différentes pollutions qu'elles engendrent. Il faut inverser la tendance et mobiliser le plus d'acteurs possible pour réussir ce pari. C'est dans cet esprit que s'inscrit ce travail du CESE, en faisant le choix de privilégier une approche pédagogique axée sur l'incitation plutôt que la contrainte.

Pour FO, il est indispensable de se soucier de la biodiversité de l'ensemble de nos territoires. Il était donc important que la place des Outre-mer soit bien prise en compte. En effet, ces territoires représentent 80% de notre biodiversité. La sauvegarde et la restauration de leurs écosystèmes se devaient d'être explicitement indiquées dans les préconisations. Nous remercions la commission d'avoir retenue nos amendements sur ce point, en particulier dans la préconisation 12.

Pour FO, la préservation et la restauration des écosystèmes dépendent grandement des moyens mis en place, qu'ils soient financiers ou humains. Nous soutenons toutes les préconisations qui vont dans ce sens. Et nous alertons sur la nécessité de penser cette question de moyens en incluant l'ensemble des personnels au niveau des ministères et des structures en charge de la mise en place des politiques environnementales dans les territoires. Comment en effet assurer la réussite d'une politique environnementale et lutter contre les atteintes aux écosystèmes quand les budgets des services publics en charge de cette politique se dégradent ?

Enfin, s'agissant des mesures fiscales et des incitations qui pourraient être mises en place, le groupe FO rappelle qu'il est important que les exonérations soient ciblées compensées et évaluées, afin de vérifier leur efficacité et de s'assurer qu'elles ne constituent pas un risque pour les budgets des collectivités territoriales.

Enfin le groupe FO remercie le CESE pour ce travail. Nous espérons qu'il sera utile pour les pouvoirs publics et servira pour mieux réussir la mise en place d'actions favorables aux écosystèmes.

Prendre le temps, donner du sens, accompagner : autant de pistes développées dans l'avis qui donneront l'envie d'agir en conciliant activités humaines et protection de la biodiversité.

**Le groupe FO a voté en faveur de cet avis.**